



Séance du 02/05/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Etre solidaire, plus qu'une tradition, un devoir.*

Délibération n° : 202

Commission : Santé - Solidarité - Politique de la ville - Insertion

Dossier : 160173

Direction en charge : Social, santé publique et lutte contre les discriminations

Objet : Favoriser et développer la prévention - Attributions de subventions dans le domaine de la santé - Conventions - Approbation

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 22/04/2016

Compte rendu affiché le : 03/05/2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, M. Georges STEC

Absents-Excusés :

M. Paul CORRIERAS (pouvoir à Mme Marie-Dominique FAURE) Mme Alexandra CUSTODIO (pouvoir à Mme Brigitte MASSON) Mme Marie-Eve GOUTELLE (pouvoir à M. Michel BEAL) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Charles DALLARA) Mme Anne-Françoise VIALON (pouvoir à M. Gilles ARTIGUES) M. Jean-Noël CORNUT (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) M. Robert KARULAK (pouvoir à Mme Christiane JODAR)

Absents :

M. André FRIEDENBERG; Mme Marie-Hélène THOMAS; M. Maurice VINCENT; Mme Pascale MARRON; M. Olivier LONGEON; M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE; M. Florent PIGEON; Mme Stéphanie MOREAU; Mme Nadia SEMACHE; Mme Maryse BIANCHIN; M. Pierrick COURBON; Mme Myriam ULMER

Politique : *Etre solidaire, plus qu'une tradition, un devoir.*

Délibération n° : 202

Commission : Santé - Solidarité - Politique de la ville - Insertion

Dossier : 160173

Direction en charge : Social, santé publique et lutte contre les discriminations

Objet : Favoriser et développer la prévention - Attributions de subventions dans le domaine de la santé - Conventions - Approbation

□ Rappel et Références :

La ville de Saint-Etienne soutient les associations ouvrant dans le domaine de la prévention de la santé.

□ Motivation et Opportunité :

Afin d'encourager leurs initiatives qui revêtent un intérêt communal incontestable pour la population stéphanoise ainsi que pour les plus vulnérables, la ville de Saint-Etienne participe au financement de ces associations en leur octroyant des subventions.

□ Contenu :

Sont concernées les associations suivantes :

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT :

NOM DE L'ASSOCIATION	Subvention versée en 2015	Subvention proposée en 2016
ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE DE LUTTE CONTRE LE SIDA ET LES PATHOLOGIES ASSOCIÉES - ACTIS -	3.000 €	3.000 €
ASSOCIATION SCHIZ'OSENT ÊTRE	700 €	700 €
ASSOCIATION DES FAMILLES D'ANOREXIQUES ET BOULIMIQUES	700 €	700 €
SOS AMITIÉ RÉGION DE SAINT-ÉTIENNE	3.400 €	3 500 €
LES MOYENS DU BORD	800 €	800 €
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TEMPÉRANCE LA CROIX BLEUE	400 €	400 €
MOUVEMENT VIE LIBRE	1 500 €	1 300 €
ASSOCIATION DE CARDIOLOGIE VAL DE RHÔNE	3.000 €	2 850 €
COMITÉ FÉMININ ET CITOYEN POUR LE DÉPISTAGE DES CANCERS DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE	1.000 €	1 000 €
VAINCRE LE CANCER 42	1.300 €	1 300 €
ASSOCIATION FRANÇAISE D'INFORMATION ET D'AIDE AUX STOMISÉS SECTION LOIRE	600 €	600 €

ASSOCIATION DES INSUFFISANTS RÉNAUX DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE	600 €	600 €
SYNAPSE	800 €	500 €
NAÎTRE ET BIEN ÊTRE	1.000 €	1 500 €
JONATHAN PIERRES VIVANTES ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DE LA LOIRE	800 €	900 €
ENFANCE ET PARTAGE	1 000 €	500 €
BRINS DE SOLEIL	800 €	500 €
CROIX ROUGE FRANÇAISE UNION LOCALE	8 000 €	8 000 €
MUSIC'HOP		500 €

ASSOCIATION LOIRE PRÉVENTION SUICIDE	1.800 €	1.800 €
DOCTEUR CLOWN	1.000 €	1.000 €
LOIREADD'	3.000 €	1.000 €
TOTAL.....	35.200 €	32.950 €

SUBVENTIONS DE PROJET :

NOM DE L'ASSOCIATION	Objet de la demande	Subvention proposée
ASSOCIATION DES DIÉTÉTICIENS DE LA RÉGION RHÔNE ALPES ANTENNE LOIRE -(ADRA)	Journée annuelle : Surpoids, Obésité, Comment les maîtriser ?	200 €
NAÏTRE ET BIEN ÊTRE	Action de prévention et de prise en charge périnatale et réalisation d'un site Internet	1.000 €
ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LA DOULEUR DANS LE DÉPARTEMENT DE LA LOIRE (ADOL 42)	Achat d'un pousse-seringue	400 €
INSTITUT DE CANCÉROLOGIE LUCIEN NEUWIRTH CENTRE HYGÉE	Exposition " Prévention Primaire des cancers "	500 €
LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER COMITÉ DE LA LOIRE	2ème foulée de la Loire 2016	1.000 €
TOTAL.....		3.100 €

□ Maîtrise d'ouvrage :

Ville de Saint-Etienne

□ Point Financier :

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 36.050 €

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	36 050 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ Proposition :

Il est demandé à l'Assemblée Communale de bien vouloir :

- approuver l'attribution des subventions de fonctionnement indiquées ci-dessus aux associations concernées pour un montant total de 32.950 €
- approuver l'attribution des subventions de projets indiquées ci-dessus aux associations concernées pour un montant total de 3.100 €
- approuver la convention d'objectifs et de partenariat avec LA CROIX ROUGE FRANÇAISE UNION LOCALE et autoriser M. le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation à signer les dits documents dont un exemplaire original restera joint au présent dossier,

Décision : Proposition adoptée

Imputation budgétaire

Résultat du vote : 47 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

BP 2016 chapitre 65 -
Article 6574

**Pour Extrait,
Pour le Maire,
Le Conseiller Municipal
Délégué**

Cyril MEKDJIAN